

**Déclaration liminaire du CFDT Education Formation
Recherches Publiques
au CSA.SD de repli du 7 avril 2026**

Monsieur le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs les membres du CSA SD,

Nous nous réunissons aujourd'hui pour finaliser la carte scolaire 2026. Sans revenir sur les décisions gouvernementales qui nous imposent de rendre 37 postes dans le département, la CFDT Éducation Formation Recherche Publiques Lorraine réitère sa profonde déception face à la suppression des postes des Brigades d'Intervention Ruralité au profit des maîtres spécialisés pour les PAS. Ce déploiement n'aurait pas dû impacter la dotation départementale, dont la priorité devait rester la préservation des écoles les plus fragiles et des dispositifs essentiels aux élèves comme aux enseignants. Notre organisation dénonce ainsi le délaissement de la ruralité par le ministère, alors que les conditions d'exercice et d'apprentissage s'y dégradent chaque année. Cette rentrée 2026 aurait dû être l'occasion de réduire réellement les effectifs par classe et de concrétiser, enfin, l'ambition d'une « école pour tous ».

Concernant les situations individuelles, la CFDT regrette l'impossibilité d'attribuer une bonification de barème aux collègues BFC, dont les modalités d'intervention sont profondément bouleversées. Dans ce contexte de mouvement complexe, nous espérons vivement que chacun pourra obtenir une affectation satisfaisante.

Sur le plan local, si nous saluons les efforts réalisés pour répondre aux secteurs en tension démographique ou sociale, prouvant ainsi l'utilité du dialogue social des années dernières, nous déplorons que les écoles orphelines soient à nouveau impactées. Par ailleurs, malgré les demandes réitérées de certaines écoles pour l'accueil d'un dispositif ULIS, nous aurions espéré un soutien accru, notamment là où une fermeture de classe est actée. La présence d'une structure en collège aurait pourtant permis un suivi cohérent et efficace des élèves sur l'ensemble de leur scolarité. Dans cette même logique, la CFDT aurait souhaité que les postes ULIS relevant du second degré soient déduits du quota du premier degré, ce qui aurait libéré des moyens pour améliorer les conditions d'accueil dès cette rentrée 2026.

Nous comptons désormais sur les instances de juin et septembre pour procéder aux ajustements nécessaires. Nous espérons également que le CDEN de demain permettra un véritable échange avec l'ensemble des partenaires afin d'ajuster, si besoin, le projet présenté.

Pour finir, la CFDT demande un suivi rigoureux des écoles où la moyenne d'élèves par classe reste critique. Monsieur le DASEN, les personnels et les élèves vosgiens comptent sur vous pour porter au plus haut niveau les problématiques concrètes que rencontre le monde éducatif rural en 2026.

Merci pour votre écoute